

## DECISION

### LE DIRECTEUR GENERAL DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES

- VU le Code de la Santé Publique ;
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n° 88-386 du 19 avril 1988 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 modifié portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'avis de recrutement publié le 03 octobre 2025 sur le site de l'Agence Régionale de Santé et au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Bas-Rhin.
- VU le procès-verbal de la réunion de la commission de recrutement du 20 mars 2026.

## D É C I D E

Sont inscrits sur la liste d'admissibilité et seront convoqués, par courrier adressé à leur domicile ;  
Sur proposition de la commission de recrutement et à l'issue de l'examen des dossiers et ci-après listés par ordre alphabétique;

### Noms et prénoms des candidat(e)s qui seront auditionné(e)s :

ABRENZELLER Valérie	EPLÉ Hadria	MARTZ Audrey
ADLER Véronique	ERRAGGADI Fatiha	MOEDINE SAEB Rachelle
BACHMANN Marylène	GRONDIN Séverine	NSSIS Iman
BEQIRI Juliette	GUZELEL Derya	OSTERTAG Nelly
BEUTELSTETTER Laurène	HENNI Assia	PIRES Cassandra
BONIN Aurélie	HERBIN Marie	PLESSA Agapi
BOUSQUET Victoria	HOEHN Véronique	PORTAL Fanny
CAHART Léa	IRRMANN Florence	RAZAFINDRAKOTO Mbolatiana
CALHAU Cindy	JUNG FOERY Alexandra	REICH Hélène
CALHAU Jennyfer	KAVLA Nergis	REMI Alexia
CHAOUCH Donia	KEROMEN Joëlle	SANCHEZ Mélanie
CINBAS Léa	KHETIB Leila	SAVRAN Anaïs
DA SILVA Mathilde	KLEINHANS Kathleen	TAFATI Samira
DE AZEDEVÓ Claudine	KRASNIQI Albjona	VELCHEVA Natali
DIABY Fatou	LACOSTE Fabien	YAHIAOUI Samia
DORRESSAMY Marie Fabienne	LEPORQ Mathilde	
EL HARDI Myriam	MACK Céline	

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,  
La Chargée de mission Gestion Prévisionnelle  
des Métiers et des Compétences**

  
Marion CLEMENTZ-PEYSSOU



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.